



**DEUXIEME  
RAPPORT D'ACTIVITES  
DE LA FEDERATION  
FOURCHETTE VERTE SUISSE**

**2002**

# SOMMAIRE

<b>Lettre du Président</b>	<b>4</b>
<b>1. Les temps forts de 2002</b>	<b>6</b>
<b>2. La Fédération Fourchette verte suisse</b>	<b>7</b>
2.1 Bref historique	7
2.2 Buts	7
2.3 Schéma institutionnel	8
2.4 Organes	10
a. Membres du comité	10
b. Membres du bureau	10
c. Membres de la commission de projets	11
2.5 Fonctionnement des sections cantonales	11
2.6 Ressources humaines	12
<b>3. Priorités et réalisations</b>	<b>13</b>
3.1 Activités statutaires	13
3.2 Réalisations et activités en développement	13
3.3 Réalisations par rapport aux objectifs 2002	15
<b>4. Activités des sections cantonales</b>	<b>17</b>
4.1 Nombre d'établissements labellisés	19
4.2 Nombre de places dans les restaurants	19
<b>5. Perspectives</b>	<b>20</b>
5.1 Tableau des objectifs 2003	20
<b>6. Comptabilité 2002</b>	<b>22</b>
6.1 Rapport de l'organe de contrôle	22
6.2 Bilan au 31 décembre 2002	23
6.3 Compte d'exploitation	24

6.4 Aperçu des comptes 2002 des sections cantonales	25
6.5 Budget 2003	25
a. Tableau du budget prévu en 2003	26
<b>Remerciements</b>	<b>27</b>
<b>Annexes</b>	<b>28</b>

## LETTRE DU PRESIDENT

C'est avec honneur et grand plaisir que j'ai accepté de prendre la succession de Pierre Kohler à la Présidence de la Fourchette verte suisse, le 3 octobre 2002.

En effet, ce label illustre parfaitement les mutations actuelles de l'intervention de l'Etat dans certains domaines. Du rôle traditionnellement répressif et paternaliste, il est passé à celui, moins ambitieux dans sa portée mais bien plus respectueux de la personne, qui consiste à aider le citoyen à prendre ses responsabilités, en l'éclairant sur ses choix possibles.

Dans notre vie moderne, où l'on subit tous les contraintes d'un certain stress, il est important de ne pas céder à la "malbouffe".

Les statistiques actuelles indiquent qu'une grande partie de la population prend ses repas de midi à l'extérieur de son domicile. Ce ne sont ainsi pas seulement les adultes dans les self-service, les restaurants d'entreprise ou les cafés-restaurants, mais aussi beaucoup de jeunes (crèches, écoles, collèges, universités) et de nombreuses personnes âgées (hôpitaux, homes) qui se retrouvent sans véritable choix, contraints de subir des menus peu soucieux de l'équilibre alimentaire. Ces derniers proposent des mets trop gras, pas assez de légumes ou sont servis dans un espace enfumé.

C'est pourquoi, le rôle de la Fourchette verte est vraiment important. Au 31 décembre 2002, on pouvait compter, toutes catégories de restaurants confondues, **180 restaurants labellisés Fourchette verte** répartis en Suisse romande et au Tessin (GE: 75; VD: 41; TI: 32; NE: 14; FR: 18). Des diététiciennes expérimentées et d'autres professionnels compétents se sont investis dans la promotion du label afin d'améliorer le bien-être de la population.

Avec le soutien financier conséquent que lui a accordé Promotion Santé Suisse (ex-Fondation 19), en septembre 2001, la Fourchette verte a acquis la vocation d'un programme d'envergure régionale, voire nationale.

Et si l'avancée des travaux semble parfois longue à certaines personnes, c'est justement cette mise en commun d'idées, de projets mais aussi de contraintes locales et de difficultés particulières des différentes sections cantonales qui forgent la cohésion, l'histoire commune, la force de la Fédération Fourchette verte suisse.

Ainsi, par exemple, pour élaborer une charte graphique commune, un site internet rénové accepté par tous ainsi qu'un concept de marketing efficace, un travail de fond a été produit en 2002. Mais il faudra attendre l'été 2003 pour en récolter les fruits et constater leur réalisation.

La Fourchette verte suisse s'agrandira encore puisque le Valais et le Jura se joignent maintenant à notre Fédération en tant que nouvelles sections cantonales.

La Fourchette verte devient une action phare de promotion de la santé qui, proposée sur une base volontaire, contribue à l'empowerment des citoyens et des professionnels de la restauration (*l'empowerment, c'est-à-dire donner aux gens les aptitudes pour qu'ils*

*prennent en charge leur propre santé, ainsi que leurs responsabilités en tant qu'individus, membres de la communauté).*

J'adresse mes remerciements aux membres du comité de la Fourchette verte suisse, à la coordinatrice, aux responsables des sections cantonales de la Fourchette verte ainsi qu'à leurs collaboratrices qui travaillent sur le terrain et se frottent tous les jours aux dures réalités de ce dernier.

Ma gratitude va également à Promotion Santé Suisse et aux Départements cantonaux de la Santé qui, par leurs subventions, soutiennent notre action.

Pierre-François Unger  
Président

# 1. LES TEMPS FORTS DE 2002

En 2002, un fait marquant dans les activités de la Fourchette verte a été la mise en application des modifications convenues l'année précédente concernant les critères du label.

Passant de quatre à trois, les nouveaux critères incluent désormais **le tri des déchets**. L'ajout de ce dernier principe dans le label Fourchette verte a le mérite de souligner l'influence du contexte environnemental sur la santé.

Les trois critères sont désormais "un plat du jour sain et équilibré", "des boissons sans alcool à un prix favorable" et "un environnement respecté: espace non-fumeurs, hygiène, tri des déchets".

Par ailleurs, au lieu de limiter précédemment les repas gras, **la présence de mets gras est totalement supprimée** dans le nouveau plat Fourchette verte.

La création du **label Fourchette verte "junior"** a été l'autre deuxième point fort de l'année écoulée. Après le concept d'"Affiliation Fourchette verte" créé en 2000, c'est la naissance d'une deuxième variante du label, destinée aux restaurants scolaires accueillant des enfants de 4 à 15 ans. La fréquentation des cantines scolaires étant en constante augmentation et les habitudes alimentaires s'acquérant très tôt, la création du label junior a constitué l'une des priorités 2002 de la Fédération. Le label Fourchette verte "junior" comprend deux critères, un plat du jour sain et équilibré ainsi qu'un environnement respecté (hygiène et tri des déchets). Les critères du plat du jour ont été adaptés en quantité et qualité aux besoins spécifiques des enfants, notamment au niveau des produits laitiers et de la quantité de viande.

Par ailleurs, l'année 2002 a vu la continuation des activités du groupe de travail **"Fourchette verte Valais-Wallis"**, créé en décembre 2001, dont il est prévu qu'il se constitue en association en 2003.

En juillet 2002, un groupe soutenant le projet **"Fourchette verte Jura"** s'est également créé.

L'année 2002 a été une année d'importants **changements de personnes** au sein de la Fédération.

La présidence a été assurée par Pierre Kohler, Ministre jurassien de l'environnement, jusqu'à fin septembre 2002. Cette fonction a été reprise dès le 3 octobre 2002 par Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat, responsable du Département de l'action sociale et de la santé (DASS) de Genève.

Par ailleurs, le contrat de travail avec la Fondation Charlotte Olivier a été dénoncé en juillet pour la fin de l'année en raison de difficultés de collaboration entre le Secrétariat de la Fédération et les sections cantonales. Le contrat de Joachim Wohnhas, coordinateur, s'est effectivement terminé le 28 août 2002, alors que le secrétariat administratif et la comptabilité ont été assurés par la Fondation Olivier jusqu'au 31 décembre 2002.

La vacance du poste de coordinateur a duré quatre mois, durant lesquels trois membres du bureau se sont particulièrement investis pour assurer l'intérim. Une nouvelle coordinatrice, Maria Teresa Escolar Mettraux, a été engagée dès janvier 2003.

## 2. LA FEDERATION FOURCHETTE VERTE SUISSE

### 2.1 Bref historique

"Fourchette verte" est un projet qui a débuté à Genève en 1993. Puis, il a été progressivement développé dans les cantons du Tessin et de Vaud en 1998. Fribourg et Neuchâtel ont suivi en 2001.

La Fédération a été créée en décembre 1999 dans le but de consolider le travail du groupe inter-cantonal qui l'a précédé.

La coordination du groupe inter-cantonal de la Fourchette verte a été tenue par Murielle Avondet depuis ses débuts jusqu'à fin janvier 2001. Par la suite, la Fondation Charlotte Olivier, sise à Fribourg, a été mandatée pour prendre en charge cette coordination qui a été assurée, depuis février 2001, par Joachim Wohnhas, aidé de Anna Caterina Chimenti, secrétaire administrative, et de Aïda Overney, comptable, tous trois collaborateurs de la Fondation Charlotte Olivier.

En 2001, le travail de la Fédération s'est essentiellement concentré sur la recherche de fonds par des requêtes déposées auprès de la "Fondation suisse pour la promotion de la santé - Fondation 19" (actuellement: Promotion Santé Suisse), lesquelles se sont finalement conclues par une décision favorable de soutien financier.

Neuchâtel et Fribourg ayant adhéré au projet en 2001, ces cantons ont pu bénéficier d'une aide matérielle de départ.

### 2.2 Buts

Les buts de la Fourchette verte s'inscrivent dans la stratégie de la "Santé pour tous" de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La Fourchette verte remplit un rôle de promotion de la santé en matière d'alimentation, de restauration, d'environnement ainsi que de prévention du tabagisme et de l'alcoolisme.

Il s'agit d'une action de promotion de la santé qui vise à :

- inciter la population à adopter des comportements alimentaires sains
- offrir une alimentation équilibrée consommée dans un cadre sain et agréable
- améliorer les connaissances en matière d'alimentation et de santé, aussi bien de la population (et plus spécifiquement celle amenée à manger à l'extérieur), que des professionnels de la restauration.
- contribuer à la réduction de l'incidence des facteurs de risque des maladies chroniques influencées par le comportement
- valoriser les établissements ayant le label Fourchette verte

Le label Fourchette verte est attribué sur une base volontaire aux établissements qui respectent les critères suivants:

- un plat du jour sain et équilibré
- 3 boissons sans alcool à un prix favorable
- un environnement respecté en fonction de critères d'hygiène, de tri des déchets et d'espace non-fumeurs (minimum 25% des places assises)

Le label Fourchette verte se présente aussi sous d'autres formes pour des publics spécifiques (par exemple: Fourchette verte junior, affiliation Fourchette verte).

La Fédération assure la cohérence des actions des sections cantonales dans le but de:

- favoriser l'extension du label à l'ensemble du territoire national
- déterminer les priorités
- élaborer des stratégies communes, notamment en matière de communication
- développer des synergies et coordonner les actions communes
- promouvoir la reconnaissance du label par les professionnels de la restauration concernés et le grand public.

Pour atteindre ces buts, elle dispose d'un budget commun.

## **2.3 Schéma institutionnel**

Le schéma de la page suivante permet une vue d'ensemble sur les relations entre les services, les institutions publiques et les sections cantonales de la Fourchette verte, telles qu'elles sont organisées actuellement en rapport avec la Fédération Fourchette verte suisse.





## 2.4 Organes

Suite aux changements de Président, de coordinateur et de membres du comité survenus au cours de l'année, voici une présentation de la situation au 31 décembre 2002.

### a. Membres du comité

#### Président:

UNGER Pierre-François Conseiller d'Etat, Genève

#### Vice-président:

SIMOS Jean Direction générale de la santé (DASS), Genève

#### Coordinatrice:

ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa Fourchette verte suisse, Fribourg

#### Membres:

ANDERAU Rebecca	Service de la Santé publique, Neuchâtel
AVONDET Murielle	Centre de prévention santé, Lausanne
CHEDEL Séverine	Fourchette verte Neuchâtel
CHEVILLAT-MAGNI Giovanna	Fourchette verte Ticino, Lugano
DEMIERRE Georges	Service du médecin cantonal, Fribourg
EGGENSCHWILER Fabrizio	Fourchette verte Ticino, Lugano
ERNE Dominique	Fédération romande des Consommateurs
FROIDEVAUX Pascal	Promotion Santé Suisse, Lausanne
GLASSON-MENOUD Alexandra	Fourchette verte Fribourg
HOFSTETTER Danielle	Fourchette verte Fribourg
INDERWILDI BONIVENTO Laura	Dip. delle Opere Sociali, Sez. sanitaria, Bellinzona
LEHMANN Tania	Fourchette verte Genève
LIVER Céline	Fourchette verte Genève
MARGOT Laurence	Fourchette verte Vaud, Lausanne
MARTY-TSCHUMI Elisabeth	Service de la santé publique, Sion
MASSON Jean-Christophe	Féd. vaudoise des ligues de la santé, Lausanne
STAEMPFLI Pierre	Gastrosuisse, Pully
THEUBET Marie-Pierre	Service santé jeunesse, Genève
UMMEL Lysiane	Service de la santé, Delémont

### b. Membres du bureau

Lors de la réunion de l'assemblée générale du 17 mai 2001, la Fourchette verte a décidé la création d'un bureau, composé d'un nombre restreint de membres du comité, afin de prendre rapidement des décisions stratégiques. Il a été proposé d'inscrire précisément le rôle du bureau dans les statuts de la Fédération, lors d'une prochaine assemblée générale.

CHEDEL Séverine	Fourchette verte Neuchâtel
ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa	Fourchette verte suisse, Fribourg
FROIDEVAUX Pascal	Promotion Santé Suisse, Lausanne
HOFSTETTER Danielle	Fourchette verte Fribourg

MARGOT Laurence  
SIMOS Jean

Fourchette verte Vaud, Lausanne  
Direction générale de la santé (DASS), Genève

### c. Membres de la commission de projets

CHEDEL Séverine	Fourchette verte Neuchâtel
ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa	Fourchette verte suisse, Fribourg
GLASSON-MENOUD Alexandra	Fourchette verte Fribourg
LEHMANN Tania	Fourchette verte Genève
MARGOT Laurence	Fourchette verte Vaud, Lausanne
THEUBET Marie-Pierre	Service santé jeunesse, Genève

## 2.5 Fonctionnement des sections cantonales

En 2002, deux sections cantonales de la Fourchette verte sont constituées en associations. En principe, les autres sections sont hébergées à l'intérieur d'une structure associative tierce préexistante.

L'association **Fourchette verte Genève** est financée par le Département de l'action sociale et de la santé (DASS). Ses bureaux se trouvent à "Carrefour prévention". Le partenariat avec d'autres organismes promotionnels de la santé (Fédération genevoise de prévention de l'alcoolisme/FEGPA, Centre d'information pour la prévention du tabagisme/CIPRET, Antenne des Diététicien(ne)s genevois/ADIGE, etc.) est très constructif, non seulement au niveau des échanges d'expériences mais aussi pour la réalisation d'encarts publicitaires et d'autres actions communes.

Le comité de Fourchette verte Genève est composé de 7 membres représentant le chimiste cantonal, la Société des Cafetiers, la FEGPA, la Fédération romande des consommateurs, le CIPRET, le Service de Santé Jeunesse, l'Ecole de Diététicien(ne)s de Genève.

L'association **Fourchette verte Ticino** est financée par le Dipartimento delle Opere Sociali, Sezione sanitaria. Elle est hébergée à l'adresse postale de la coordinatrice, à Lugano.

La commission d'attribution est constituée de 5 membres: la coordinatrice, une diététicienne, le chimiste cantonal, des représentants de la Sezione sanitaria et de l'Association des non-fumeurs.

Dans le canton de Vaud, le Service de la Santé publique a confié le mandat de la Fourchette verte à la Fédération vaudoise des Ligues de la santé, à Lausanne. Cette dernière gère le projet depuis le siège cantonal. Elle a confié le suivi des restaurateurs à six Espaces de Prévention (Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Vevey, Yverdon).

Le comité d'attribution de la **Fourchette verte Vaud** est formé de 7 membres représentant la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, le CIPRET, le Service de la santé publique, la Fédération romande des consommateurs, le service d'assainissement de Lausanne, la Fédération vaudoise des Ligues de la Santé (deux membres).

A Fribourg, le projet Fourchette verte est financé par la Direction de la santé et des affaires sociales. Le programme a été confié au Centre d'éducation à la santé de la Croix-Rouge, où se trouve le bureau de la **Fourchette verte Fribourg**.

Le comité d'attribution est composé de 5 personnes: un représentant du CIPRET, de la LIFAT (Ligue fribourgeoise pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies), de la Suchtpräventionstelle (Bureau de prévention des dépendances), du Centre d'éducation à la santé de la Croix-Rouge et du groupe des diététiciennes.

A Neuchâtel, la coordination du projet Fourchette verte est directement rattachée au Service de la santé publique. Ce dernier a confié le mandat à un bureau de diététiciennes "Espace Nutrition", à Neuchâtel.

Le groupe de travail de la **Fourchette verte Neuchâtel** se compose de 8 personnes: le médecin cantonal adjoint, la coordinatrice, le chimiste cantonal, des représentants de la prévention de l'alcoolisme, Gastro-Neuchâtel, "Vivre sans fumer", la Fédération romande des consommateurs et la Ligue cantonale contre le cancer.

## 2.6 Ressources humaines

Les postes de travail sont indiqués en pour cents. Ils se réfèrent à la situation moyenne ou annuelle finale des cantons.

	<b>Fédération</b>	<b>Genève</b>	<b>Ticino</b>	<b>Vaud</b>	<b>Neuchâtel</b>	<b>Fribourg</b>
Coordination	50%	30%	40%	20%	20%	20%
Diététiciennes		30%	5%	25%		35%
Chargée promotion		25%			10%	10%
Secrétariat	20%			5%		
Comptabilité	2%					
Autres				17%		
<b>Total</b>	<b>72%</b>	<b>85%</b>	<b>45%</b>	<b>67%</b>	<b>30%</b>	<b>65%</b>

## 3. PRIORITES ET REALISATIONS

### 3.1 Activites statutaires

L'**assemblée générale** de la Fédération s'est déroulée le 23 mai 2002 à Neuchâtel.

En 2002, les membres du **comité** de la Fourchette verte suisse se sont réunis six fois. Cinq fois sous la présidence de Pierre Kohler et une fois sous celle de Pierre-François Unger. Les séances se sont déroulées dans différentes villes (Neuchâtel, Lausanne, Genève, Fribourg) selon le principe du tournus.

On peut noter qu'en 2002, aucune réunion n'a pu être organisée au Tessin. Ce fait souligne les difficultés propres à la situation géographique de ce canton et, dans un souci d'équité, la Fédération doit trouver des solutions pour y remédier, le cas échéant, elle adoptera des mesures compensatoires.

Six séances du **bureau** ont eu lieu en 2002, en général en lien avec les réunions du comité. Lors de la phase de transition, le bureau a consacré beaucoup de temps à la recherche d'un nouveau(elle) coordinateur(trice).

Le comité scientifique, lequel s'appelle "**commission de projets**" depuis le 16 décembre 2002, s'est quant à lui réuni cinq fois. Il a, entre autres, uniformisé les grilles d'évaluation des testeurs, conçu les dossiers "junior" (pour les enfants de 4 à 15 ans) et "affiliation" (pour les personnes prenant leur repas trois fois par jour dans un établissement médico-social ou éducatif). Ce groupe de travail a également préparé le matériel de promotion.

### 3.2 Réalisations et activités en développement

#### Deux nouvelles sections cantonales en devenir

Après l'arrivée des cantons de Fribourg et Neuchâtel en 2001, l'entrée dans la Fédération des sections valaisannes et jurassiennes était impatiemment attendue.

Le groupe de travail **Fourchette verte Valais-Wallis** a travaillé fiévreusement tout au long de 2002. Sa constitution sous forme d'association aura lieu en 2003.

Le groupe de travail **Fourchette verte Jura** s'est créé en juillet 2002.

#### Nouvelle formulation des critères

Comme nous l'avons déjà signalé en début de rapport, une réalisation importante dans les activités de la Fourchette verte a été la mise en application des nouveaux critères du label, lesquels incluent désormais **le tri des déchets**. D'autre part, il y a eu la **suppression totale de mets gras** dans l'assiette Fourchette verte.

#### Label Fourchette verte "junior"

La création du **label Fourchette verte "junior"** a été une autre des réalisations essentielles de la Fourchette verte en 2002 que nous avons déjà expliquée plus haut.

A terme, le but est d'atteindre la déclinaison suivante du label Fourchette verte:

	1 à 4 ans	4 à 15 ans	15 à 65 ans	dès 65 ans
<b>Midi</b>		label Fourchette verte junior	label Fourchette verte	
<b>Midi et collations</b>	label Fourchette verte des tout petits			
<b>Petit-déjeuner, midi, soir et collations</b>		affiliation junior	affiliation Fourchette verte	affiliation senior

Le calendrier approximatif est :

- 2002: lancement du label Fourchette verte junior
- 2003: lancement de l'affiliation Fourchette verte junior
- 2004: lancement de l'affiliation Fourchette verte senior
- 2005: lancement du label Fourchette verte des tout petits

### **Stratégie d'information**

A la demande de Promotion Santé Suisse et afin d'harmoniser l'image et les pratiques de la Fourchette verte à l'échelle régionale, un important processus visant l'ensemble de la stratégie de communication a débuté en juillet 2002. Il concerne la rénovation du **site internet**, le concept général de **marketing** et l'adoption d'une **charte graphique**.

Jean-Claude Hennet de l'agence Articule, à Delémont, va conduire cette démarche importante, laquelle a été malheureusement fortement ralentie suite au départ de Pierre Kohler et Joachim Wohnhas. Le processus a été relancé début 2003.

Alors que le site internet de la Fourchette verte [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) a été visité par 19'290 personnes depuis sa création en mars 2001, ce qui représente un score très honorable, il est néanmoins prévu de rafraîchir sa présentation afin de le rendre encore plus attractif.

Le concept de marketing devra être semblable dans les différents cantons. En outre, il faudra mettre en place une formation pour les agents de promotion et réaliser un concept adapté aux selfs service (free flow).

Enfin, la charte graphique fixant le logo, les couleurs, la police d'écriture, la typographie, l'adresse électronique type, les modèles de lettres, etc. sera disponible sur un CD-Rom pour chaque section cantonale. Celui-ci servira à l'impression des documents spécifiques de chaque canton (dossiers de présentation pour les restaurateurs, listes des restaurants, etc.).

Ces diverses démarches ont pour but de consolider la nouvelle identité de la Fourchette verte.

### **Evaluation**

Une **évaluation de la Fourchette verte** est conduite par Yann Boggio, du bureau Evaluanda, depuis janvier 2002. Cette évaluation est financée par Promotion Santé Suisse et porte sur les années 2001 à 2003.

L'évaluation a pour but d'apprécier les résultats de la Fourchette verte, proposer des modifications si nécessaire et donner des recommandations pour le futur. Elle cherche également à évaluer, en fin d'exercice, la pertinence d'implanter le projet dans les cantons suisses allemands.

### Projet pilote

En mars 2002, on a assisté au lancement du **projet "Entreprises"** dans le canton de Vaud. Cette démarche avait pour but de tirer avantage du passage de l'unité mobile de dépistage (UMD) dans les entreprises vaudoises pour présenter le label Fourchette verte. Cela devait, en outre, permettre de sensibiliser le personnel ainsi que les responsables d'entreprises aux principes d'une alimentation équilibrée. En avril 2002, une diététicienne a été engagée à 50% pour mener à bien ce projet.

### Stock de matériel promotionnel

Bien que la centralisation physique du matériel de promotion n'ait pas été réussie en 2002, les **stocks** ont été gérés de manière informatique par le secrétariat de la Fondation Charlotte Olivier. La centralisation et l'inventaire du matériel disponible demeure une priorité pour 2003.

### Divers

Le coordinateur de la Fourchette verte a développé un **réseau d'alliances** avec d'autres projets liés à la santé, tels "Nutrinet", "Santé et Alimentation", campagne "5 fois par jour: fruits et légumes", "Suisse Balance, etc..

En 2002, la Fédération a financé la **traduction** des statuts cantonaux en italien et allemand pour les cantons du Tessin et Fribourg.

Enfin, en mars 2002, des représentants de la **Fourchette verte de la ville de La Louvière, en Belgique**, sont venus rencontrer plusieurs membres du comité de la Fourchette verte suisse à Fribourg, Lausanne et Genève. Il est prévu qu'en 2003, une convention formelle de collaboration avec ces collègues belges soit établie.

## 3.3 Réalisations par rapport aux objectifs 2002

Les objectifs fixés pour 2002 figurent ci-dessous:

Objectifs	A faire	Responsable	Délai
Intensifier la présence publique et médiatique	Elaborer un concept de marketing Mise en œuvre d'actions locales dans les cantons, les journaux, la radio, les stands (foires)	Coordinateur Associations cantonales	Fin juin Toute l'année
Intensifier la présence du projet auprès des autorités	Actions spécifiques cantonales, repas FV	Coordinateur	Toute l'année
Augmenter les restaurants labellisés dans les cantons déjà opérants	Former de nouvelles démarcheuses, améliorer le soutien aux restaurateurs Nouvelle lettre de marketing	Associations cantonales	Toute l'année

Réactualiser les critères pour introduire le tri des déchets	Retravailler les critères, les adapter et les rééditer	Coordinateur et associations cantonales	Janvier
Mise en fonction de la FV Valais	Continuation des activités du groupe de pilotage	Coordinateur et groupe de travail VS	Toute l'année
Création des structures pour une FV Jura	Création du groupe de pilotage et départ du marketing	Coordinateur et groupe de travail JU	Juin
Mise en œuvre de l'évaluation externe et premières adaptations	Développer les critères, contrat Evaluanda, requête de financement	Coordinateur	Juin
Protection du label FV	Contrat avec FV belge, vérifier la protection internationale, comparaison avec d'autres labels	Coordinateur	Juillet
Adaptation du site <a href="http://www.fourchetteverte.ch">www.fourchetteverte.ch</a>	Adaptations suivant les modifications courantes	Coordinateur et Vert pomme	Toute l'année
Formation des associations cantonales	Création des statuts Création des associations	Coordinateur Associations cantonales	Juin 2002 Fin 2002
Coordonner les objectifs cantonaux		Coordinateur Associations cantonales	Toute l'année
Traduction des documents existants et du site dans les 3 langues		Coordinateur et associations cantonales	Toute l'année
Rechercher de nouveaux sponsors	Au niveau national	Coordinateur	Toute l'année
Gérer le stock du matériel promotionnel	Centralisation, commandes, livraisons, inventaire	Coordinateur	Toute l'année

Si l'on considère que le départ du coordinateur en cours d'année a fortement perturbé la poursuite d'importants projets tels la charte graphique, le concept de marketing ou la rénovation du site internet (travaux qui ont été repris dès l'arrivée de la nouvelle coordinatrice en janvier 2003), on remarque que les sections cantonales ont mené à bien la plupart des objectifs qu'elles s'étaient précédemment fixés (actions médiatiques locales, réactualisation des critères, continuation des groupes de travail, statuts cantonaux, etc.).



## 4. ACTIVITES DES SECTIONS CANTONALES

Les rapports d'activités détaillés des projets cantonaux sont disponibles sur le site internet [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) de la Fédération, sous la rubrique "Membres".

Ci-après, se trouvent de manière succincte les activités principales et les plus originales développées dans les Fourchette verte cantonales en 2002.

En 2002, **Fourchette verte Genève**, en collaboration avec le Département de l'Instruction publique, a lancé une action de promotion à grande échelle auprès des élèves de l'enseignement post-obligatoire. L'opération permettait aux élèves de prendre un repas équilibré pour 5 francs seulement, pendant 10 semaines. Cela fut un grand succès puisque 40'000 plats du jour ont été servis, ce qui représente une augmentation de 63% par rapport à la situation habituelle. Ainsi, non seulement de nombreux jeunes mais aussi le public genevois, par le biais de la presse, ont été sensibilisés au label Fourchette verte. Comme les années précédentes, des séances de présentation de la Fourchette verte ont été organisées pour le cours de formation des cafetiers-restaurateurs (patente).

L'information du public s'est faite au travers du matériel promotionnel. Mais aussi au moyen de stands dans les restaurants, par des annonces et des articles dans les journaux, des émissions radio, une campagne d'affichage. Enfin, le Salon du Livre, la Foire de Genève, la Course de l'Escalade ont constitué des possibilités supplémentaires pour présenter le label.

Grâce à la complicité de l'informaticien de "Carrefour Prévention", un nouveau plan indiquant la situation des établissements genevois sur la carte du canton a été placé sur le site internet de la Fédération, à la rubrique "Genève".

En 2002, un sondage téléphonique a été réalisé par l'institut Erasm, lequel indiquait que près de 40% de la population genevoise a entendu parler de la Fourchette verte.

Au Tessin, bien que la procédure d'attribution des labels et le suivi représentent la grande partie du travail, l'activité s'est diversifiée de plus en plus vers des projets et des interventions spécifiques.

En 2002, pour la première fois, **Fourchette verte Ticino** a pu évaluer tous ses établissements labellisés.

Comme chaque année, la section cantonale a organisé les cours d'"Aide-cuisinier" destiné aux chômeurs de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). Elle a également participé à une Journée portant sur l'alimentation à l'école secondaire, à un cours de Coup de pouce organisé par Radix, à un cours de cuisine équilibrée pour le public, sans oublier des interventions dans les écoles, des soirées d'information publique sur le thème de l'alimentation. Comme en 2001, il y a eu poursuite de l'intervention de la Fourchette verte Ticino dans le cours de cuisine pour femmes étrangères et réfugiées. Enfin, il a fallu expliquer un jeu éducatif relatif à l'alimentation dans les classes primaires.

En septembre, la Fourchette verte a présenté un stand au comptoir et à la manifestation "Creativa".

Par ailleurs, une proposition de conception pour apéritifs et buffets a été testée. La proposition de la composition du goûter d'une centaine d'enfants dans le cadre d'un festival de film pour les jeunes "Castellinaria" a encore été l'œuvre de cette section cantonale.

L'information au public s'est faite par le biais d'interviews, de conférences de presse, d'une émission TV et de la radio.

Dans le canton de Vaud, une motion du conseil communal de Lausanne et une recommandation du Contrôle cantonal des finances pour le Grand Conseil ont incité les restaurateurs à proposer la Fourchette verte dans les restaurants scolaires lausannois et les établissements de l'administration cantonale. De sorte que 15 nouvelles demandes de label liées à ces démarches sont parvenues à la **Fourchette verte Vaud**.

En 2002, la collaboration avec des sociétés de restauration comme la Coop, Compass et DSR a été particulièrement bonne.

Le suivi des restaurants labellisés de Vevey, Nyon, Lausanne, Aigle et Yverdon a fait l'objet d'au moins une visite de la diététicienne en 2002.

Par ailleurs, des séances d'information pour futurs cafetiers ont été conduites à l'Ecole hôtelière de Lausanne.

L'évaluation des restaurants labellisés par la Fédération romande des consommateurs a montré que les critères étaient respectés à plus de 90%.

De plus, une enquête téléphonique réalisée par M.I.S.-Trend sur la connaissance du label auprès de la population vaudoise a relevé qu'environ 21% des Vaudois connaissent la Fourchette verte.

D'autres actions de communication, telles des séances d'information du personnel, des stands dans les établissements labellisés, des annonces dans les journaux, des conférences de presse, des émissions à la radio ainsi qu'un stand au comptoir d'Aigle, ont eu lieu en 2002.

En 2002, **Fourchette verte Fribourg** a réalisé l'évaluation systématique des restaurants qu'elle a labellisés en 2001. Grâce à un cuisinier-conseil, plusieurs mises au point axées sur le respect des critères ont permis de réajuster les menus.

Par ailleurs, d'importants efforts d'information envers la partie alémanique du canton ont été entrepris. Ainsi des documents publicitaires ont été envoyés aux détenteurs de patentes alémaniques, une conférence de presse concernant le label "junior" a été conduite dans les deux langues. De nouvelles stratégies sont envisagées dans le futur afin de permettre la labellisation d'établissements germanophones.

D'autres actions de communication (stands, annonces dans la presse, campagne d'affichage de 3 semaines à Fribourg, Bulle et Düdingen, articles dans la presse locale en français et allemand, interview sur Radio Freiburg) ont été entreprises par Fourchette verte Fribourg.

Un cours "label santé" a également été proposé dans le cadre des cours de perfectionnement de Gastro-Fribourg.

La collaboration avec la Fédération romande des consommateurs dans le cadre de la formation des testeurs s'est poursuivie. Les contrôles débiteront fin 2003.

En 2002, **Fourchette verte Neuchâtel** a réalisé son objectif d'augmenter le nombre de ses restaurants labellisés.

Plusieurs conférences de presse, visites d'établissements, stands d'information ont contribué à promouvoir le label.

Mais encore la préparation de journées de formation pour cuisiniers en collaboration avec l'Ecole des arts et Métiers, l'animation d'un cours "Huiles et sauces dans les menus Fourchette verte" destiné aux établissements labellisés, la présentation de la Fourchette verte au cours de cafetiers et à Gastro-Neuchâtel ont élargi l'angle d'activités de Fourchette verte Neuchâtel.

Une étape importante a été la préparation de la formation des testeurs menant les enquêtes dans les établissements labellisés, en collaboration avec la section neuchateloise de la Fédération romande des consommateurs.

En outre, Fourchette verte Neuchâtel s'est beaucoup investie dans les séances préparatives du groupe de travail "Fourchette verte Jura".

En 2002, on a assisté à la poursuite des réunions du groupe de travail de la **Fourchette verte Valais-Wallis**.

Le 8 juillet 2002 a eu lieu la première séance de travail du groupe **Fourchette verte Jura**, à Delémont.

### a. Nombre d'établissements labellisés

Situation au 31 décembre 2002

	<b>Genève</b>	<b>Vaud</b>	<b>Ticino</b>	<b>Fribourg</b>	<b>Neuchâtel</b>	<b>Total</b>
Cafés-restaurants	20	14	2	1	5	<b>42</b>
Selfs-services	18	8	2	7	3	<b>38</b>
Entreprises	30	17	-	10	5	<b>62</b>
Affiliations	6	-	11	-	-	<b>17</b>
Juniors	1	2	17	-	1	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>41</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>180</b>

### b. Nombre de places dans les restaurants

Situation au 31 décembre 2002

	<b>Genève</b>	<b>Vaud</b>	<b>Ticino</b>	<b>Fribourg</b>	<b>Neuchâtel</b>	<b>Total</b>
Places assises	13'411	6719	Ces chiffres n'ont pas pu être donnés pour 2002	4523	2318	Ne peut pas être indiqué car il manque des données
Places non-fumeurs (*)	8'251	3007		1972	1247	
<b>Places non-fumeurs en pour cent</b>	<b>62%</b>	<b>45%</b>		<b>44%</b>	<b>54%</b>	

(\*) interdiction de fumer à l'heure du repas

## 5. PERSPECTIVES

Le tableau ci-après résume bien les défis que se pose la Fourchette verte suisse pour l'année à venir. Ces étapes ne sont que les prémisses nécessaires à la construction d'une Fourchette verte latine forte.

Cependant, à l'avenir, la Fédération devra ouvrir une brèche sur le plan médiatique et le contact avec les autorités politiques pour intensifier la présence publique du label Fourchette verte.

### 5.1 Tableau des objectifs 2003

Objectifs	Tâches	Délai
Intensifier la présence publique et médiatique de la Fourchette verte	Elaborer un concept marketing	30.06.03
Promouvoir la mise en valeur médiatique de certaines actions Fourchette verte	Promotion de la Fourchette verte junior Opération "Restaurants de montagne" Opération "Fêtes de fin d'année" Concours Fourchette verte Opération "Self-service et restaurants d'entreprise"	31.12.03
Fixer un nombre à atteindre d'établissements labellisés	Coordination des objectifs cantonaux Formation des agents de promotion	27.05.03 30.09.03
Soutenir la création de la Fourchette verte Valais-Wallis	Mise en place de la structure administrative et procédure de labellisation de restaurants	30.09.03
Soutenir la création de la Fourchette verte Jura	Mise en place de la structure administrative et procédure de labellisation de restaurants	31.12.03
Accompagner l'intégration de la Fourchette verte Tessin, par rapport à son éloignement géographique et à sa différence linguistique	Intégrer davantage les Tessinois dans la prise de décisions de Fourchette verte suisse	31.03.03
Mise en œuvre de l'évaluation externe et premières adaptations	Assurer le rendu du travail d'Evaluada Initier la mise en œuvre des recommandations	31.10.03 31.12.03
Protection du label Fourchette verte	Vérifier la protection internationale Convention de collaboration avec la Fourchette verte belge	30.04.03 31.10.03
Adaptation du site <a href="http://www.fourchetteverte.ch">www.fourchetteverte.ch</a>	Rendre plus attrayant le site en général et mises à jour régulières	30.06.03
Gérer le stock de matériel promotionnel selon la clé de répartition	Centralisation du matériel et constitution d'un inventaire	31.03.03

Rechercher de nouvelles alliances	Dans le cadre d'une pérennisation du projet, il s'agit de s'allier à d'autres organismes.	31.12.03
	Identifier les institutions à solliciter	31.05.03
	Entamer les contacts	30.06.03
	Faire le bilan de cette démarche (rapport écrit)	31.12.03
Définir une politique commune en matière de coût du label	Elaborer un projet	30.09.03
	Soumettre le projet aux sections cantonales et trouver un consensus	31.12.03
Contribuer à renforcer le soutien des cantons à la Fédération Fourchette verte suisse	Obtenir des garanties de pérennisation du soutien des cantons (par le biais de la CRASS ou du DIPPS)	31.12.03
Développer le concept d'Affiliation senior	Charger la commission de projets d'élaborer un projet sur la base de l'expérience vaudoise	31.12.03



## 6.2 Bilan au 31 décembre 2002

BILAN AU 31 DECEMBRE	2002	2001
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités		
La Poste no 17-345,279.5	138'878.16	393'280.05
Autres créanciers		
envers des tiers	224.10	54.70
<u>Compte de régularisation</u>	<u>1'085.00</u>	<u>0.00</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>140'187.26</u></b>	<b><u>393'334.75</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
<u>Compte de régularisation</u>	<u>10'086.90</u>	<u>5'293.85</u>
	<u>10'086.90</u>	<u>5'293.85</u>
<b>Fonds propres</b>		
Capital de la fédération (résultat 2001)	27'442.45	27'442.45
Excédent de produit reporté		360'598.45
<u>Résultat 2002</u>	<u>102'657.91</u>	<u>0.00</u>
	<u>130'100.36</u>	<u>388'040.90</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>140'187.26</u></b>	<b><u>393'334.75</u></b>

## 6.3 Compte d'exploitation

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE

	2002 CHF	2001 CHF
<b>Produits</b>		
Produit de subventions fondation 19	0.00	549'000.00
Cotisation des cantons	30'000.00	15'000.00
	<hr/>	<hr/>
<b>Total produits</b>	<b><u>30'000.00</u></b>	<b><u>564'000.00</u></b>
 <b>Charges</b>		
Frais divers	-4'662.60	-3'094.05
Frais de bureau et d'administration	-88'186.55	-65'134.80
Frais de publicité et matériel de promotion	-67'812.90	-62'147.75
Autres frais (incitation, dossier junior, p. santé et travail)	127'982.99	-73'178.00
	<hr/>	<hr/>
Total des charges	<b><u>-288'645.04</u></b>	<b><u>-203'554.60</u></b>
Perte/bénéfice d'exploitation avant intérêts	-258'645.04	360'445.40
	<hr/>	<hr/>
Produits et charges financiers	704.50	153.05
	<hr/>	<hr/>
<b>PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b><u><u>-257'940.54</u></u></b>	<b><u><u>360'598.45</u></u></b>



## 6.4 Aperçu des comptes 2002 des sections cantonales

	Fédération FVS	Genève	Vaud	Ticino	Neuchâtel	Fribourg
<b>Total dépenses</b>	<b>288'645.-</b>	<b>164'929.-</b>	<b>188'178.-</b>	<b>88'190.-</b>	<b>24'541.-</b>	<b>53'154.-</b>
Subvention cantonale		150'000.-	178'864.-	22'000.-	10'000.-	47'000.-
Contribution FVS		0.-	49'940.-	0.-	20'000.-	20'000.-
Autres contributions		6'800.-		65'000.-	8'679.-	2'412.-
<b>Total recettes</b>	<b>30'000.-</b>	<b>156'800.-</b>	<b>228'804.-</b>	<b>87'000.-</b>	<b>38'679.-</b>	<b>69'412.-</b>
Différence	- 258'645.-	8'129.-	40'626.-	- 1'190.-	14'138.-	16'258.-

## 6.5 Budget 2003

La répartition des frais entre la Fédération et les sections cantonales a été clarifiée le 4 décembre 2002 par le comité.

Ainsi, par exemple, le matériel de promotion, les frais de graphisme, la publicité relative aux dossiers de présentation, les traductions seront à charge de la Fédération.

Alors que le loyer, les salaires, les actions cantonales spécifiques seront à charge des sections cantonales.

Cela se fera selon la **clé de distribution** suivante, définie selon le principe de proportionnalité (population): Vaud : 30%; Genève: 20%; Ticino: 15%; Valais: 13%; Fribourg: 11%; Neuchâtel: 8%; Jura: 3%.

La cotisation des cantons subira un changement important en 2003, en fonction d'une décision du comité prise le 21 janvier 2002: " Pour 2002, la cotisation est fixée à 5'000 francs par canton, pour un total de 30'000 francs. **Dès 2003, la cotisation totale est augmentée de 10'000 francs par an sur 5 ans. La nouvelle cotisation par canton est à régler selon la clé de distribution cantonale (...)**".

En 2003, les cotisations seront donc les suivantes: Vaud: 12'000 francs; Genève: 8'000 francs; Tessin: 6'000 francs; Valais: 5'200 francs; Fribourg: 4'400 francs; Neuchâtel: 3'200 francs; Jura: 1'200 francs.

Enfin, concernant le montant de l'incitation aux cantons en 2003, on peut se référer à la décision du 20 décembre 2000 de Promotion Santé Suisse (ex Fondation 19), laquelle montre son engagement dégressif (20'000 francs, la première année; 10'000 francs, la deuxième) pour l'aide au départ des nouvelles sections cantonales.

Puis, selon la "Requête déposée par la Fourchette verte suisse auprès de la Fondation 19", en mars 2001, sous le point 18. budget, il est mentionné: "**Le montant de l'incitation montre l'engagement dégressif de la Fondation 19 sur 3 ans (...). La somme exacte sera définie selon les besoins réels des cantons.**"

La comptabilité de Fourchette verte suisse et les comptes cantonaux des rapports annuels indiquent qu'en 2001, Fribourg et Neuchâtel ont reçu, chacun, en tout, 30'000 francs, comme incitation aux cantons. En 2002, Fribourg, Neuchâtel et Valais ont reçu 20'000 francs chacun, selon la comptabilité de Fourchette verte suisse. En 2002, le Jura n'a rien reçu.

Pour 2003, le montant de l'incitation prévu est de 10'000 francs pour Fribourg, Neuchâtel et le Valais ainsi que de 20'000 francs pour le Jura.

### a. Tableau du budget prévu en 2003

	2002	2003
<b>Dépenses</b>		
Coordination, secrétariat, comptabilité	85'000.-	60'000.-
Matériel promotionnel	40'000.-	70'000.-
Concepts information et marketing	40'000.-	35'000.-
Traductions	5'000.-	5'000.-
Divers / mandats externes	5'000.-	0.-
Evaluation externe	0.-	0.-
Projets pilotes (projet "Santé et Travail" 30'000 francs et projet "Montagne VS" 15'000 francs)	50'000.-	45'000.-
Site Internet (rénovation)	5'000.-	25'000.-
Newsletter	5'000.-	0.-
Actions promotionnelles/foires	20'000.-	0.-
Actions spécifiques (FV junior: 10'000 francs; FV Fêtes: 10'000 francs; Concours: 15'000 francs); Autres: 5'000 francs)	45'000.-	40'000.-
Frais de déplacements et représentation (contribution au Tessin 2'000 francs)	10'000.-	5'000.-
Réserve	5'000.-	5'000.-
<b>Sous-total</b>	<b>315'000.-</b>	<b>290'000.-</b>
<b>Incitation aux cantons</b>		
Fribourg	20'000.-	10'000.-
Neuchâtel	20'000.-	10'000.-
Jura	10'000.-	20'000.-
Valais	20'000.-	10'000.-
<b>Sous-total</b>	<b>70'000.-</b>	<b>50'000.-</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>385'000.-</b>	<b>340'000.-</b>
<b>Recettes</b>		
Cotisations	30'000.-	40'000.-
Contribution Promotion Santé Suisse (versement juin 2003)	355'000.-	300'000.-
<b>Total des recettes</b>	<b>385'000.-</b>	<b>340'000.-</b>

## **REMERCIEMENTS**

Grâce au soutien financier des cantons et de Promotion Santé Suisse, le label Fourchette verte a pu continuer à se développer en Suisse latine en 2002.

## ANNEXES

Les adresses des sections ainsi que des restaurants labellisés Fourchette verte figurent, par canton, sur le site internet de la Fédération, sous : [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch)

De même, les rapports d'activités des sections cantonales (GE, VD, FR, NE, TI) se trouvent sur le site internet de la Fédération [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch), sous la rubrique "Membres".